



Conditions générales et règlement des mercredis après-midi spéciaux

Conditions de participation à nos mercredis spéciaux :

- Il faut être membre de l'association en payant la cotisation de Fr. 50.- montant valable pour une famille.
- Âge requis, minimum 2 ans.
- En ce qui concerne les enfants venant uniquement aux activités spéciales, un montant de **CHF 25.00 sera dû par enfants pour l'écolage.**
- **Pour valider une première inscription il faudra verser les 75.00 avant la première activité**

Prix :

- **Fr. 8.50 de l'heure, fractionnée à la demi-heure.**
- Si l'enfant se désiste, le montant ne sera pas remboursé, sauf en cas de maladie ou d'accident avec certificat médical.
- **La collation coûte Fr. 2.00 elle sera facturée en plus.**
- **Les enfants inscrits à l'année en garderie le mercredi après-midi sont d'office inscrits aux activités spéciales** et ne recevront pas de factures supplémentaires si les heures de gardes ne sont pas modifiées.

Programme :

- Nous vous demandons de respecter les horaires mentionnés.
- **Les enfants doivent prendre des pantoufles pour les activités ayant lieu au P'tit Moulin.**

Inscriptions et paiements :

- **Les inscriptions se font par Email sur le document officiel :**
petitmoulin@bluewin.ch.
- Une confirmation d'inscription vous sera transmise avec une facture.
- **Le paiement réserve la place pour votre enfant**, attention nombre de place limité par activité.
- Dernier délai pour le paiement, 2 jours avant la date du spécial.
- **Paiement de la facture par bulletin de versement en indiquant le numéro de celle-ci, de banque à banque ou au comptant directement au P'tit Moulin pour éviter les frais. Ceux-ci seront refacturés aux familles, merci !**
- **Aucune inscription ne sera prise par téléphone.**

Assurance et responsabilités :

- L'assurance RC et l'assurance accident de l'enfant restent à la charge des parents. L'Association du « P'tit Moulin » décline toute responsabilité en dehors des heures d'ouverture du site.

Merci de votre collaboration et au plaisir de vous rencontrer au fil de l'année.

L'équipe du P'tit Moulin